

DOSSIER

Document 1

En l'espace de quelques décennies, les relations internationales entre États souverains ont été sujettes à deux bouleversements majeurs : la fin de la décolonisation et la fin de la Guerre froide. Pour autant, la « fin de l'histoire », en particulier sous sa forme la plus violente, les conflits militaires, n'a pas eu lieu. Certes, les formes de violence ont évolué, avec le relatif déclin des guerres civiles au cours de la dernière décennie, la montée du terrorisme et du nombre des conflits régionaux. Mais la violence militaire n'a pas été éradiquée. Et cela contrairement aux espoirs de certains, pour qui la mondialisation, l'extension de l'économie de marché couplée à la démocratisation devaient permettre à la recherche du gain individuel de venir à bout de la violence guerrière ou politique. Cette thèse du « doux commerce » dont « l'effet naturel est de porter à la paix » fut exposée, entre autres, par Montesquieu et les philosophes des Lumières, et est aujourd'hui développée par le courant libéral de la science politique contemporaine. [...] De ce point de vue, il est difficile de nier que le projet européen est une réussite. Avant cela, le traité commercial de 1860 entre la France et l'Angleterre avait été signé en partie pour diminuer les tensions entre ces deux pays qui possédaient alors deux empires coloniaux rivaux. Hors d'Europe, l'un des buts affichés du MERCOSUR, signé en 1991, fut de pacifier les relations entre l'Argentine et le Brésil, deux démocraties fragiles et récentes, avec des conflits potentiels portant sur le contrôle des ressources naturelles. Aujourd'hui, lorsque l'adhésion de la Turquie, de l'Ukraine ou des pays de l'ancienne Yougoslavie à l'Union européenne est débattue, l'argument du commerce pacificateur n'est jamais très loin.

Que savons-nous sur l'existence de cet effet pacificateur ? Un regard rapide sur la période 1870-2001 (fig. 1) suggère que la relation entre ouverture au commerce international et guerre n'est pas évidente. La relation semble positive sur la période 1870-1940 et négative entre 1945 et 1970. La fin du XIXe siècle fut, jusqu'à la Première Guerre mondiale, une aire d'ouverture croissante au commerce, ce que les historiens économiques ont appelé la première ère de la mondialisation. Elle fut aussi marquée par un nombre accru de conflits interétatiques, motivés principalement par la rivalité entre puissances coloniales, qui culmina avec la Première Guerre mondiale. De ce point de vue, on peut soutenir que la colonisation a à la fois augmenté le commerce mondial en ouvrant de nouveaux marchés et augmenté le nombre de conflits, en particulier entre puissances coloniales : c'est ce qui pourrait expliquer la corrélation positive entre commerce mondial et conflits. La période de l'entre-deux-guerres fut marquée par une baisse du nombre de conflits et par l'effondrement du commerce mondial. Cependant, on peut défendre l'idée que ces deux phénomènes préfiguraient en fait la Seconde Guerre mondiale. [...]

L'impact de la mondialisation des échanges commerciaux est dual : en diminuant les dépendances locales, elle peut générer un surcroît de conflits bilatéraux entre pays voisins ; en augmentant les dépendances globales, elle peut générer une diminution des conflits globaux. La mondialisation aboutirait ainsi à une relocalisation des conflits violents. Le paradoxe apparent serait donc le suivant : alors même que la mondialisation est souvent présentée comme une mort annoncée de la distance dans les relations internationales, la modification des dépendances bilatérales et multilatérales qu'elle induit aboutirait au résultat exactement inverse.

Après celle-ci, le commerce mondial augmente rapidement et le nombre de conflits diminue (au moins jusque vers 1970), même si pendant cette période de Guerre froide la probabilité d'un conflit majeur entre les deux grands blocs était clairement élevée. Après 1990, le nombre de conflits est stationnaire ou en légère augmentation alors que l'ouverture au commerce croît très fortement. [...] Même si ce graphique peut se prêter à de multiples interprétations, il permet incontestablement de conclure que l'existence d'une relation simple, mécanique et systématique entre commerce et conflits

n'existe pas. La mondialisation, celle de la fin du XIXe siècle ou celle d'aujourd'hui, n'a ni diminué ni même réduit les conflits violents entre pays.

Un autre fait saillant est lié au changement de la nature des conflits militaires après la Seconde Guerre mondiale : ceux-ci sont devenus de plus en plus localisés. La figure 2 montre la distance moyenne entre deux pays en conflit au cours du temps. Elle a été à peu près divisée par deux sur la période. Cette montée des conflits régionaux s'est aussi traduite depuis les années 1960 par une très forte multiplication des guerres civiles...

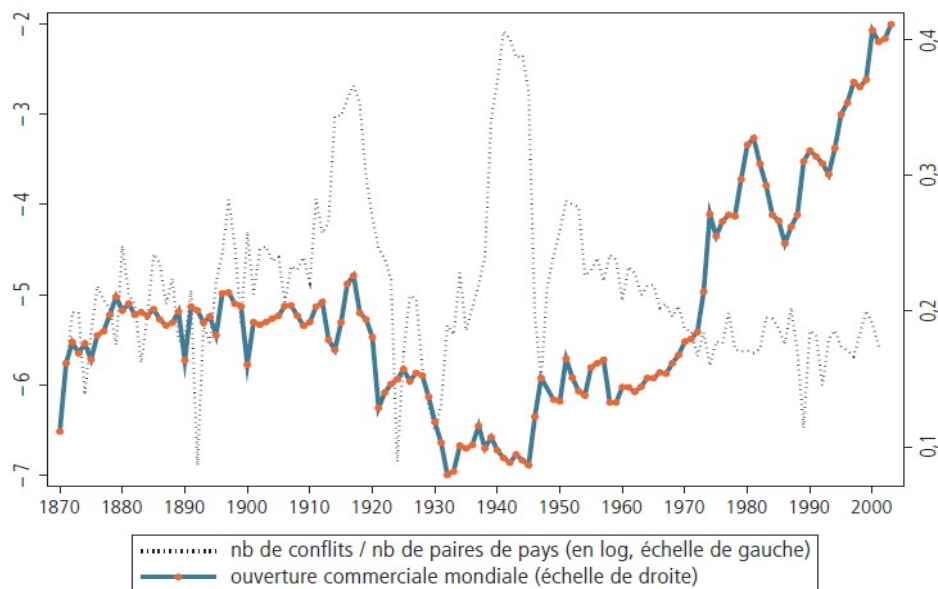


Figure 1 – Prévalence des conflits et commerce international.

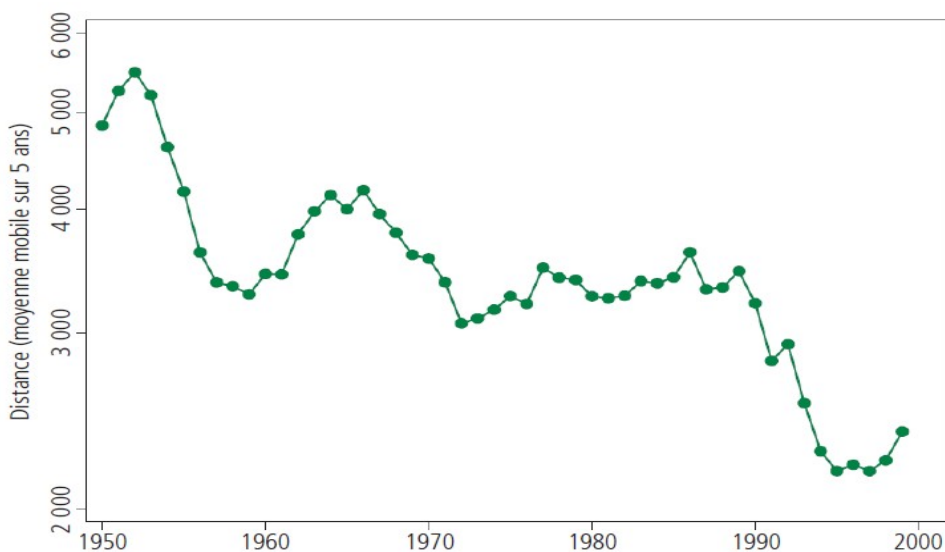


Figure 2 – Les conflits deviennent plus locaux.

Philippe Martin, Thierry Mayer, Mathias Thoenig (2006), *La Mondialisation est-elle un facteur de paix ?*, Paris, Presses de L'ENS, p. 11-52.

Document 2

Thème central des Relations internationales, la problématique de la guerre et de la paix est le sujet de prédilection par excellence du réalisme. La guerre, plus que la paix, à vrai dire. Non pas tellement parce que la paix, définie comme absence de guerre, est conçue négativement par rapport à celle-ci, elle-même définie comme acte de violence armée organisée collective : depuis Héraclite, en effet, les réalistes ne sont pas les seuls à postuler que « guerre (polemos), de tout est père, et de tout est

roi », et dans l'ensemble de la littérature, « pour mille pages consacrées aux causes de la guerre, il n'y en a pas une consacrée entièrement à l'étude des causes de la paix ».

Mais parce que, pour les réalistes, il n'existe pas à proprement parler de paix. Écoutons le fondateur du réalisme moderne, Thomas Hobbes : la guerre, dit-il, « ne consiste pas seulement dans la bataille et dans les combats effectifs, mais dans un espace de temps où la volonté de s'affronter en des batailles est suffisamment avérée » ; la nature de la guerre, répète-t-il, « ne consiste pas dans un combat effectif, mais dans une disposition avérée, allant dans ce sens, aussi longtemps qu'il n'y a pas d'assurance du contraire. Tout autre temps se nomme paix ». Or, selon les réalistes, jamais les États n'excluent le recours à la force armée dans leurs relations mutuelles, vu la nature humaine fondamentalement mauvaise et/ou la structure anarchique et le dilemme de la sécurité qui en découle : « La disposition avérée de s'affronter » est donc permanente ; les relations internationales, comme l'écrit Raymond Aron, « se déroulent à l'ombre de la guerre » [...].

Dario Battistella (2012), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 559.

Document 3

La paix, au sens d'unité morale, d'amour de soi et de l'autre, est alors ordonnée à une communauté restreinte. Cette paix limitée et de nature défensive repose sur la vertu républicaine. La sociabilité restreinte représente alors un facteur de cohésion interne et de résistance externe. Réciproquement, ces liens de fraternité, de bienveillance et d'amitié, cet amour de soi que se porte à soi-même l'individu et qu'il est porté à élargir jusqu'à l'ensemble du groupe humain dont il est membre, sont autant de barrières et de protections que se crée la communauté. On l'a vu, le gouvernement des affects est une nécessité politique pour donner consistance au corps politique et animer sa volonté fragile risque d'être désastreux pour son avenir [...].

Sous l'angle de la situation d'urgence que Rousseau est contraint d'adopter ici, l'action sur les mœurs et les passions constitue une priorité. Pour garantir un asile de paix, on ne favorise pas le cosmopolitisme, on crée de bons citoyens, on renforce l'identité nationale, on attache les citoyens les uns aux autres et à leur terre, pour convertir la vanité, composante agressive de l'amour-propre, en orgueil collectif dirige vers l'intérieur plutôt que vers l'extérieur. S'il ne peut être question de restaurer un patriotisme antique intolérant, les bases d'un sentiment national défensif sont bien jetées.

Rousseau ne définit la paix ni comme préparation de la guerre ni comme un état de quiétude sans histoire. Il pense une paix toujours menacée, qui n'est pas négation des faits, mais mise en accusation de ces faits à la lumière des principes. Il s'agit non de calomnier le genre humain, mais d'examiner les effets de l'histoire et la responsabilité des institutions.

« Il n'y a de paix que là où règne la loi ; la paix ne peut être garantie que dans et par le droit. » Cette proposition, Rousseau en souligne doublement l'insuffisance : le droit civil est bien souvent une « duperie ». Le droit international conçu comme un droit de la paix est un leurre en l'absence de garanties politiques. Ce n'est pas dire que ni la paix ni la guerre ne doivent pas suivre des « principes », c'est désavouer les règles en vigueur.

Géraldine Lepan (2011), « Que signifie vivre en paix pour Rousseau ? », *Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle*, vol. 1, n° 43, p. 593-594.

Document 4

Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. Si *nous avons un prince*, disait Plin à Trajan, c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître.

Les politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les philosophes ont faits sur l'état de nature ; par les choses qu'ils voient ils jugent des choses très différentes qu'ils n'ont pas

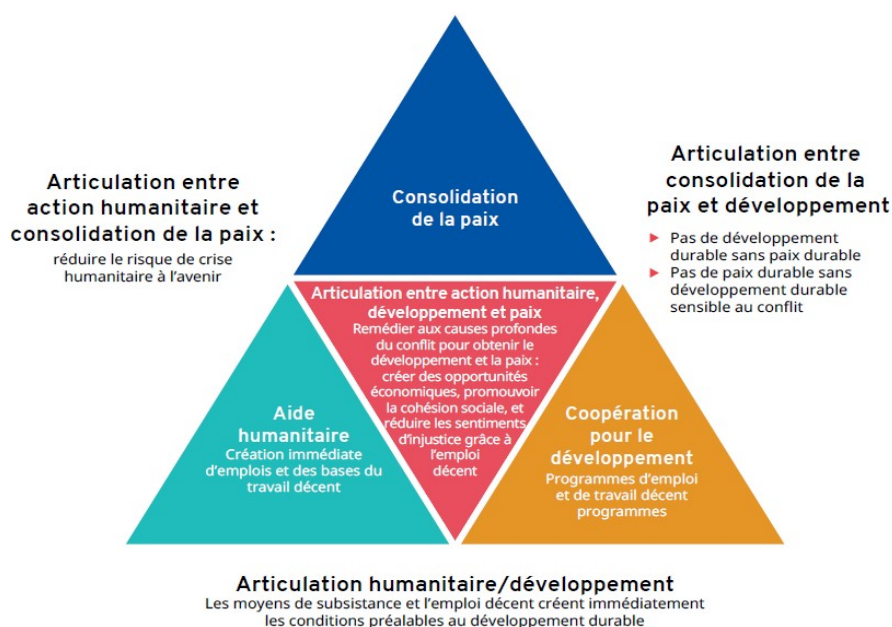
vues et ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur, sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même et dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. [...] Comme un coursier indompté hérissé ses crins, frappe la terre du pied et se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge et l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, et il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc pas par l'avisement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression. Je sais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, et que *miserrimam servitutum pacem appellant*, mais quand je vois les autres sacrifier les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance et la vie même à la conservation de ce seul bien si dédaigné de ceux qui l'ont perdu : quand je vois des animaux nés libres et abhorrant la captivité se briser la tête contre les barreaux de leur prison, quand je vois des multitudes de sauvages tout nus mépriser les voluptés européennes et braver la faim, le feu, le fer et la mort pour ne conserver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Jean-Jacques Rousseau (1754) *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Genève, Marc-Michel Rey, p. 47.

Document 5

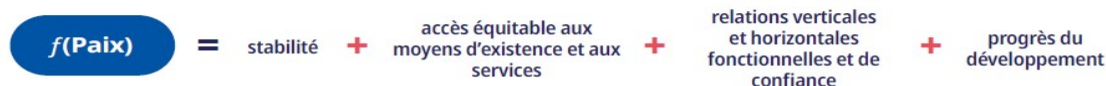
Comme le montre le triangle ci-dessous sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (figure 1), l'agenda du travail décent est un élément essentiel de cette triple articulation dans laquelle l'emploi, des conditions de travail décentes et le dialogue social peuvent contribuer à la paix et la résilience. En collaboration avec les états membres, les mandants tripartites, les partenaires internationaux et nationaux, et avec l'implication directe des populations locales et des parties prenantes, une réponse à la crise en deux volets permet d'apporter une réponse immédiate axée sur l'emploi, qui va également contribuer à stimuler et favoriser le développement socioéconomique sur le long terme de façon inclusive et fondée sur les droits. Cela permet de promouvoir le travail décent et la justice sociale qui sont des moteurs essentiels de résilience et de paix, en remédiant aux facteurs sous-jacents de fragilité qui rendaient auparavant cette société et cette économie particulièrement vulnérables aux chocs externes.

► Figure 1. Emploi et travail décent dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (OIT)



[En fait], **un conflit** surgit lorsque des tensions apparaissent entre des gens, des organisations, des groupes ou des sociétés en raison d'une divergence d'intérêts ou d'intérêts perçus. Il est normal de voir apparaître des conflits dans une société humaine, surtout dans les périodes de stress ou de changement. Les sociétés doivent donc avoir la capacité d'anticiper, de gérer et de résoudre les conflits sans violence. Lorsqu'ils ne sont pas anticipés, gérés ni résolus, les conflits risquent d'engendrer des sentiments d'injustice structurels ou des violences, qui peuvent rapidement éclater et se répandre. Les gens dont on n'a pas pris les griefs en compte risquent d'être manipulés par des acteurs politiques ou des gens violents.

Quant à la paix, [elle], provient de la stabilité et de la sécurité qu'apporte la stabilité, et de la capacité d'une société à anticiper, gérer et résoudre les conflits à tous niveaux sans violence, grâce à ses institutions, ses valeurs, ses habitudes et ses comportements. Ces derniers dépendent de l'inclusion et de l'équité : un accès inclusif, équitable au travail et aux moyens de subsistance, ainsi qu'aux moyens d'obtenir la sécurité, la justice et d'autres éléments du bien-être que sont la santé, l'éducation et des conditions de vie décentes. La paix nécessite également d'avoir des dirigeants à l'écoute et accessibles ainsi qu'une gouvernance qui s'appuie sur des relations fonctionnelles de confiance entre citoyens et entre ces derniers et ceux qui ont autorité sur eux : ce qu'on appelle des relations horizontales et verticales. Les relations horizontales et verticales efficaces, fondées sur la confiance mutuelle, sont les principaux éléments de la cohésion sociale. La paix n'est toutefois pas figée : une société en paix continue à se développer, et doit gérer les conflits et les dilemmes engendrés par le progrès.



Les objectifs à court terme de la **consolidation de la paix** comprennent habituellement la restauration de la stabilité, l'amélioration de la sécurité des personnes et la réduction du niveau de violence. À plus long terme, les objectifs de la consolidation de la paix sont d'améliorer l'accès équitable aux moyens de subsistance, à la justice et au bien-être, et d'améliorer la gouvernance et la cohésion sociale. La consolidation de la paix se fait petit à petit. Il est possible de commencer à travailler sur les objectifs à plus long terme tout en construisant ou en restaurant la stabilité et l'on peut créer des éléments propices à la paix à petite échelle même lorsque l'instabilité persiste au niveau national. En raison de l'importance de l'équité et de l'inclusion, les interventions visant à consolider la paix se fondent sur une compréhension des moteurs apparents et des moteurs sous-jacents de la paix et des conflits, par exemple des perceptions profondément enracinées d'une injustice structurelle et de l'exclusion. Les interventions comportent souvent des stratégies prudentes destinées à rééquilibrer l'accès aux dividendes de la paix dans l'ensemble de la société, quel que soit le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la classe sociale, la caste, l'appartenance géographique et religieuse, et d'autres catégories sociales.

Organisation Internationale du Travail (2021), *Analyse de la paix et des conflits. Orientations pour la programmation par l'OIT dans des contextes de fragilité et de conflit*, in [http:// :ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_emp/documents/publication/wcms_778889.pdf](http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_emp/documents/publication/wcms_778889.pdf)